



Fonds en faveur des droits humains de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS : rapport annuel 2025

Depuis décembre 2005, le Fonds pour les droits humains a soutenu en Suisse et à l'étranger des activités et des programmes visant à améliorer la situation des droits humains, à prévenir et combattre les discriminations et à renforcer des groupes ainsi que des organisations afin qu'ils puissent mener leurs propres activités et exercer leurs droits. Il a également apporté un appui à des personnes dont les droits humains étaient menacés ou violés. Le Fonds était alimenté par des dons volontaires ainsi que par des collectes.

Dissolution du Fonds

L'évolution du paysage en matière de droits humains et la baisse progressive des recettes ont réduit l'impact du Fonds, alors même que la charge administrative restait inchangée. Le Conseil de l'EERS a donc décidé de proposer au Synode la dissolution du Fonds pour les droits humains à la fin de l'année 2025. Le Synode d'automne 2025 a confirmé cette décision. Les moyens restants seront transférés aux œuvres des Églises évangéliques réformées pour soutenir leurs engagements respectifs dans le domaine des droits humains.

Le Fonds pour les droits humains constituait un instrument de mise en œuvre du mandat en matière de droits humains défini à l'automne 1996 par l'Église évangélique réformée de Suisse EERS. Il existait depuis 2005 sous sa forme actuelle. Jusqu'à fin 2023, sa gestion opérationnelle était assurée par l'EPER. Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'EERS a repris l'ensemble des démarches requises pour sa mise en œuvre conformément à l'ordonnance.

Soutiens et crédits accordés à des personnes, des organisations et des projets

En 2025, l'EERS a examiné 15 demandes provenant d'organisations et de personnes en Suisse et à l'étranger. Six ont pu être soutenues. Les projets suivants ont bénéficié d'un montant total de CHF 19 000 :

- La Fondation *Frauenhaus Zürich*, qui célèbre son 45^e anniversaire, organise un colloque interdisciplinaire destiné aux professionnels et professionnelles de l'égalité, de l'aide aux victimes, de la protection des victimes et de la prévention de la violence ainsi que du travail féministe et masculin. L'objectif est de favoriser le transfert de connaissances, les échanges et la mise en réseau, complétés par une brochure réunissant exposés et conférences principales.
- *Libereco – Partnership for Human Rights*, ONG germano-suisse active depuis 2009, protège les droits humains en Ukraine et en Biélorussie grâce à des actions de plaidoyer, d'information, de formation et d'aide humanitaire. Dans le cadre du projet « Aide pour les victimes de violations des droits humains », l'organisation soutient les prisonniers politiques en Biélorussie pendant et après leur détention, organise des libérations et des hébergements sécurisés et mène des actions d'information sur la situation locale des droits humains.
- *Le Centre bernois de consultation pour sans-papiers*, actif depuis 2005, veut avec le projet « E(S-P)aces – Espaces pour les sans-papiers » promouvoir les droits des personnes sans statut légal par des échanges, des activités créatives autour des expériences d'exclusion et un dialogue avec la société civile. Des ateliers, des conférences et un événement public sont prévus.
- *Les Juristes démocrates de Suisse DJS*, association professionnelle fondée en 1978, s'engagent pour la démocratisation du droit et de la société ainsi que pour le renforcement de la protection juridique.

Avec la publication d'un commentaire sur la jurisprudence en matière d'asile et d'un rapport d'observation de procès dans la revue ASYL, les DJS souhaitent consolider les droits humains des personnes politiquement persécutées en Turquie et requérant l'asile en Suisse. Le projet comprend des recherches sur la criminalisation des personnes critiques envers le gouvernement et des avocates et avocats, ainsi que l'observation de deux procès en Turquie afin de mettre en évidence les lacunes procédurales.

- *Brava*, anciennement *TERRE DES FEMMES Suisse*, engagée depuis 2002 pour les droits des femmes, souhaite avec le projet « Les voix des femmes réfugiées » rendre visibles les préoccupations de ces femmes, renforcer leur auto-organisation et créer une pression sociétale grâce à la mise en réseau avec des initiatives politiques. Sont prévus des ateliers de prise de parole et de rédaction ainsi que des événements publics visant à intégrer directement les femmes concernées dans le discours politique.
- *L'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE romand)*, qui analyse depuis 2006 les effets des dispositions du droit des migrations et informe sur leur mise en œuvre, entend avec le projet « Grandir en famille : un privilège ? » mettre en lumière les obstacles aux regroupements familiaux et sensibiliser le public. Un rapport spécialisé ainsi qu'un podcast en cinq épisodes retraçant le parcours de deux familles et documentant les effets des procédures sur les enfants sont prévus.

Trois projets ne correspondaient pas au règlement du Fonds. Cinq autres n'ont pas pu être soutenus en raison de la limite budgétaire.

Bilan 2025 du Fonds pour les droits humains (en CHF)

	Fonds	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Solde au 1.1.2025	69 212.47		
Projets et actions (6 cas)		19 000.00	
Frais d'administration et de traitement des projets		639.60	
Collectes et dons			14 112.46
Total I		19 639.60	14 112.46
Affectations du Fonds		-5 527.14	
Total II		14 112.46	14 112.46
Solde au 31.12.2025	63 685.33		

Remerciements

Avec la dissolution du Fonds, un instrument essentiel de mise en œuvre du mandat en matière de droits humains arrive à son terme. L'EERS remercie chaleureusement les Églises membres ainsi que les donatrices et donateurs pour leur soutien constant au Fonds. Grâce à cet engagement, une contribution concrète à la réalisation de ce mandat a pu être assurée.

Berne, février 2026

Hella Hoppe

Directrice de la Chancellerie

Église évangélique réformée de Suisse EERS